

La Commission des Affaires Culturelles et de l'Education examinait ce mercredi matin le Projet de Loi habilitant le Gouvernement à prendre les mesures pour assurer le respect des principes du Code Mondial Antidopage.

Hervé Féron a évoqué le Projet de Loi allemand qui prévoit un renforcement des sanctions contre les sportifs reconnus coupables de dopage, marquant sa préférence pour un système privilégiant la prévention comme celui mis en place en France. Il a également interrogé le rapporteur sur les dispositions du nouveau Code qui pourraient permettre l'identification et le démantèlement des réseaux dopants.

[Intervention d'Hervé Féron en Commission des... par herveferon](#)